



# Procès-verbal



## Assemblée Générale Ordinaire

Espace Terminus  
Truchtersheim  
10 juin 2023



## Clubs ayant participé aux votes

### Ardennes

HAND SEDAN ARDENNES, YVOIS6CARIGNAN HB, BOGNY HAUTES RIVIERES HANDBALL, HBC VOUZIERES, CHARLEVILLE-MEZIERES HB,

Total présents 3 sur 6 (50 %)

Total votants : 5 sur 6 (83,3 %)

Nombre de voix : 22 sur 24 (91,6 %)

### Aube

ENTENTE TROYES AUBE CHAMPAGNE HANDBALL, ROMILLY HB, BRIENNE HANDBALL, ROSIERES ST-JULIEN HB, TROYES ASPTT, HBC VENDEUVRE, HBC VALLEE DE LA VANNE HANDBALL, SAVINO-CHAPELAIN, PL BAR SUR AUBE HANDBALL, ARCIS HANDBALL FEMININ,

Total présents 4 sur 15 (26,6 %)

Total votants : 10 sur 15 (66,6 %)

Nombre de voix : 47 sur 68 (69,1 %)

### Marne

ASPTT HANDBALL CHALONS EN CHAMPAGNE, CAD MOURMELON, RC EPERNAY HB, AS ST BRICE, AY ASL, TAISSY CLUB HANDBALL, ESC CONNANTRE, REIMS CHAMPAGNE HANDBALL, ASC AVIZE HB, CANTON D'ANGLURE RC, TINQUEUX GUEUX HC.

Total présents 5 sur 16 (31 %)

Total votants : 11 sur 16 (68,7 %)

Nombre de voix : 58 sur 67 (86,5 %)

### Haute-Marne

AS FRONCLES, SLIC CHEVILLON, ESPERANCE PONT VARIN, MONTIER-EN-DER, CO JOINVILLE HANDBALL, HANDBALL CLUB VAL DE MEUSE, HANDBALL CLUB NOGENT.

Total présents 3 sur 10 (30 %)

Total votants : 7 sur 10 (70 %)

Nombre de voix : 29 sur 41 (70,7 %)



## Meurthe-et-Moselle

BASSIN MUSSIPONTAIN, LUNEVILLE SPORTING CLUB, HOMECOURT HANDBALL NANCY HANDBALL, DOMBASLE SPORT HANDBALL, LONGUYONNAISE ENTENTE SPORTIVE, VILLRUPT HANDBALL CLUB, COINCOURT FOYER RURAL, SAINT NICOLAS DE PORT HBC, CUSTINES ES, JARVILLE JEUNES HANDBALL, BAYON ASC, BLAINVILLE DAMELEVIERE AMICALE CHEMINOTS, LIVERDUN HBC 89, VARANGEVILLE HCV.

Total présents **9 sur 30 (30 %)**

Total votants : **15 sur 30 (50 %)**

**Nombre de voix : 76 sur 150 (50,6 %)**

## Meuse

BAR LE DUC ASPTT, EUVILLE, VAUBECOURT MAISON DES JEUNES, ARGONNE MEUSE US, HANDBALL CLUB COMMERCY, REVIGNY SUR ORNAIN – CLUB DES JEUNES, VOID VACON LAS, VIGNEULLES HANDBALL AS, MONTMEDY HBC, VERDUN AGGLOMERATION HANDBALL, DAMVILLERS HBC.

Total présents **5 sur 13 (35,7 %)**

Total votants : **13 sur 14 (78,5 %)**

**Nombre de voix : 49 sur 64 (76,5 %)**

## Moselle

FORBACH MOSELLE EST HANDBALL, YUTZ HANDBALL FEMININ, FENSCH HANDBALL FEMININ, ES HGONDANGE HANDBALL, HETTANGE GRANDE, SARREBOURG MOSELLE SUD HANDBALL, METZ MAGNY HB, AMNEVILLE, FOLSCHVILLER, COURCELLES CHAUSSY, ROMBAS, KANFEN, RODEMACK, PORCELETTE, MARLY, FALCK, CHATEAU-SALINS, WOIPPY HANDBALL, METZ HANDBALL, BLR ARC MOSELLAN, HBC MONTOIS LA MONTAGNE, MONTIGNY LES METZ, DEUX VALLEES KOENIGSMACKER

Total présents : 14 sur 46 (30,4 %)

Total votants : **23 sur 46 (50 %)**

**Nombre de voix : 126 sur 205 (61,4 %)**

## Bas-Rhin

HOCHFELDEN DETTWILLER, E. STRASBOURG SCHILTIGHEIM ALSACE HANDBALL, SELESTAT ALSACE HANDBALL, STRASBOURG ASPTT, STRASBOURG UC, BARR, BENFELD, BETSCHDORF, AVENIR DURSTEL, ECKBOLSHEIM, ERSTEIN, HAGUENAU, HOENHIEM, HOERDT, ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, MARCKOLSHEIM, MARLENHEIM, MOLSHEIM, OBERNAI, PLOBSHEIM, REICHSTETT, VAL DE MODER, WINGEN SUR MODER, WISSEMBOURG, WEYERSHEIM, VAL D'ARGENT, RHENAN HBC, RHINAU, LINGOLSHEIM, SOULTZ KUTZENHAUSEN, INGWILLER BOUXWILLER, DAMBACH LA VILLE,



BISCHOFFSHEIM, ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM, ALPHA HANDBALL, STRASBOURG SUD, VENDENHEIM MUNDOLSHEIM.

Total présents : 16 sur 49 (32,6 %)

Total votants : 37 sur 49 (75,5 %)

Nombre de voix : 227 sur 271 (83,7 %)

## Haut-Rhin

ASCA WITTELSHEIM, HBC KINGERSHEIM, CSL NEUF BRISACH, HB MASEVAUX, UCJE DANNEMARIE, HCV MUNSTER, CCA ROUFFACH, CS ST LOUIS, HBC THANN/STEINBACH, US WITTENHEIM/ENSISHEIM, ENTENTE MULHOUSE, COLMAR HC, HBC WINTZENHEIM, ASCO MULHOUSE HANDBALL, SIERENTZ HBC, BRUNSTATT/DIDENHEIM HB, ASPTT MULHOUSE/RIXHEIM, HABSHEIM ST MARTIN, CERNAY/WATTWILLER HANDBALL, HBC RIBEAUVILLE, HC VILLAGE NEUF, BURNAUPT HB, COLMAR CENTRE ALSACE.

Total présents : 10 sur 38 (26,3 %)

Total votants : 23 sur 38 (60,5 %)

Nombre de voix : 116 sur 166 (69,8 %)

## Vosges

RAMBERVILLERS SPORTS ET LOISIRS RAMBUVETAIS, MIRECOURT AVEC DOMPAIRE HANDBALL, STE MARGUERITE HANDBALL CLUB, GERARDMER AS HANDBALL, HADOL HANDBALL CLUB, HANDBALL RAON L'ETAPE.

Total présents : 4 sur 15 (26,6 %)

Total votants : 6 sur 15 (40 %)

Nombre de voix : 24 sur 55 (43,6 %)

## Résumé

**Nombre de clubs présents :**

73 clubs présents sur 240 soit 30,4 %

**Nombre de clubs votants :**

150 clubs votants sur 240 soit 62,5 %

**Nombre de voix :**

774 voix sur 1111 soit 69,6 %



## Table des matières

Ouverture de la 7 <sup>e</sup> AG Ordinaire de la Ligue Grand Est de Handball par le Président.....	6
Approbation du procès-verbal de la 6 <sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire de 2022. ....	7
Lecture du rapport moral du Président de la Ligue .....	7
Approbation du rapport moral du Président de la Ligue .....	10
Election complémentaire .....	10
Validation du rapport d'activité du Secrétaire général et des commissions de la Ligue .....	10
Approbation du rapport d'activité du secrétaire général et des commissions de la Ligue .....	10
Les Finances de la Ligue .....	11
Bilan et compte de résultat – Extrait du rapport de l'expert-comptable édité le 22/06/2023 .....	13
Lecture du rapport du Commissaire aux comptes .....	17
Affectation du résultat .....	22
Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.....	22
Résultat exceptionnel.....	22
Récompenses individuelles .....	24
Principales modifications règlementaires .....	25
Vœu .....	26
Vœu de la CTA.....	26
Le budget Prévisionnel 2023 .....	27
Les Tarifs 2023-2024 .....	32
Les partenaires de la Ligue Grand Est de Handball.....	39
Liste des annexes :.....	39



## **Ouverture de la 7<sup>e</sup> AG Ordinaire de la Ligue Grand Est de Handball par le Président**

**Remerciement** auprès de la Région et Mme Irène WEISS pour sa présence.

**Remerciement** auprès de la DRAJES et M. Emmanuel THIRY pour sa présence.

**Remerciement** auprès du CROS Grand Est et M. Jean-Marc HAAS BECKER pour sa présence.

**Remerciement** auprès du CDOS 67 et M. Yves EHRMANN pour sa présence.

**Remerciement** auprès du Club de l'ATH et M. Julien AGNELET pour sa présence.

**Remerciement** auprès de la mairie de Truchtersheim et M. Jean-Claude DOILLON pour sa présence.

**Remerciement** des présidents de Comités qui sont huit sur dix à être présent à l'Assemblée Générale.

**Remerciement** des clubs du Grand Est qui sont présents aujourd'hui à l'Assemblée Générale.

**Excuses** M. Henry Lemoine le président de la conférence régionale des Sports pour son absence.

**Excuses** M. Guillaume Maréchal Vice-président de la région et Président de la commission sport et jeunesse pour son absence.

**Excuses** M. Patrick Weiten Président de la conférence des financeurs du Sports pour son absence.

**Excuses** M. Frédéric Bierry Président de la CEA pour son absence.

### **La Parole est donnée à M. Roland Bohn, Vice-Président de la Ligue et Président du Comité du Bas-Rhin de Handball.**

Le Comité du Bas-Rhin est très content d'être présent et d'accueillir sur le territoire du Bas-Rhin l'Assemblée Générale de la Ligue Grand Est de Handball. Il rappelle que l'Espace Terminus et une salle qui a accueilli la fusion entre deux clubs qui a par la suite donné vit au club de l'ATH Handball. Il souhaite d'excellents travaux et d'excellentes vacances.

### **M. Jean-Marie Noel demande à tout le monde d'observer une minute d'applaudissement pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté cette saison.**

Une pensée particulière à M. Jean-Claude DONNY décédé à l'âge de 77 ans quelques jours plus tôt. Il avait été arbitre et dirigeant jusqu'à devenir Président du comité de la Meuse de Handball et membre du CA de la Ligue Lorraine de handball puis Président de la Ligue Lorraine de Handball et a été membre du conseil d'administration de la Fédération Française de Handball. Il a été aussi Président du CDOS de la Meuse et du GESAM.

Une pensée particulière aux enfants d'Annecy qui ont subi une violence inacceptable.

### **M. Claude Bompard, Secrétaire général de la Ligue prend la parole pour effectuer le test zapette.**



La parole est donnée à M. Jean-Claude Doillon le représentant de la mairie de Truchtersheim.

M. Doillon souhaite la bienvenue à Truchtersheim et plus particulièrement dans la salle. Il excuse M. Justin Vogel le maire de Truchtersheim qui est pris par un engagement. Il note avoir connu des handballeurs lors de son parcours professionnels universitaires. Il présente la commune de Truchtersheim et souligne l'importance que la commune donne au sport et à l'infrastructure sportive. Il souligne la relation particulière qu'il y a entre le club de l'ATH et la commune. Il souligne l'importance sociale du sport sur la population et son influence au travers des valeurs sportive et citoyenne. Il souhaite une très bonne Assemblée Générale Ordinaire ici à Truchtersheim.

M. Jean-Marie Noel remet le cadeau d'AG à M. Doillon avant que ce dernier ne parte pour vaquer à d'autres occupations.

## Approbation du procès-verbal de la 6<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire de 2022.



## Rapport des délibérations

Date assemblée : samedi 10 juin 2023

Lieu :

AG Ligue Grand Est Handball - 10/06/2023

Approbation du PV de la 6<sup>ème</sup> AG du 11 juin 2022 à Pont à Mousson Adoptée

Date du vote : 10/06/2023 - 14h33

Votants : 150

Voix totales : 782

Voix exprimées : 765

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : Public

Non votés : 15

Taux d'abstention : 0,3%

1 - Pour	760 Voix	99,35%
2 - Contre	5 Voix	0,65%
3 - Abstention	2 Voix	

**Vote - Le PV de la 6<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire est adopté.**

## Lecture du rapport moral du Président de la Ligue

Chères Présidentes, chers Présidents, chers amis, chers toutes et tous,

Je vous remercie chaleureusement d'être présents à cette 7<sup>ème</sup> Assemblée Générale et de contribuer ainsi à l'engagement pour le développement de la pratique du handball sous toutes ses formes que nous menons au profit de tous les licenciés et structures handballistiques.

Les différents rapports qui vous seront présentés lors de cette AG traduisent notre volonté et nos investissements. A travers vos votes, vos encouragements et votre confiance, nous poursuivrons nos actions



autour du projet territorial de développement co-construit avec les Comités, qui s'articule en 5 thématiques :

- La technique : se reconnaître et s'engager dans son parcours d'excellence défini et adapté, détecter, former et manager
- Les services aux structures avec un soutien aux bénévoles plus fort dans la gestion quotidienne
- Jouer et pratiquer : allier les spécificités du territoire au Jeu et à la progression
- Le développement de la pratique des Handballs pour le plus grand nombre
- La communication : harmoniser la nouvelle communication mise en place et améliorer et étoffer le réseau de communication

Cette pleine saison sportive, compliquée du fait de la guerre en Ukraine et des répercussions énergétiques et économiques sur nos marchés, a néanmoins été fructueuse grâce à l'abnégation et au travail entrepris par toutes nos commissions, nos bénévoles et nos salariés. Quelques exemples peuvent ainsi être cités en amont de nos rapports d'un point de vue d'excellence sportive :

- la 25ème victoire de Metz HB, la montée de l'ATH en D1, ou de Mulhouse Rixheim en D2 ;
- l'excellence des binômes d'arbitres tels que Carmaux-Mursch, - Carmaux-Diar, Block-Parisy, les frères Gallouch ou encore les frères Host...
- ou encore le nombre d'événementiels avec 3 matchs organisés sur le territoire sur la saison 2022-2023 (France Allemagne à Metz et Nancy en 2022, France-Suède à Strasbourg en 2023) où vous avez répondu présent.

La Ligue Grand Est de Handball conserve également son rang national de 3ème Ligue de France en termes de licenciés : 50829 dont 36550 licences hors événementielles avec 36% de féminines. Grâce au travail fourni par chacun et chacune, nous avons dépassé le nombre de licenciés atteint avant la crise sanitaire. Malgré ces excellents indicateurs, nos efforts doivent toutefois être concentrés sur la formation via l'excellent travail de notre Institut Territorial de Formation et de l'Emploi, dans laquelle les intervenants réalisent un travail extraordinaire, et ces efforts doivent être concentrés particulièrement sur nos jeunes dirigeants, trop peu présents dans nos instances.

D'un point de vue Ressources Humaines et de gestion salariale, des contraintes de la saison précédente se répercutent sur cette année avec des charges de travail supplémentaires imputées sur d'autres salariés. Toutefois, il est à noter que plusieurs recrutements ont eu lieu sur l'été 2022, et ces nouvelles ressources sont une bouffée d'énergie quotidiennement et ont permis la refonte de projets sur plusieurs secteurs (communication, parahandball, numérique, technique).

Ces répercussions salariales ainsi que des problématiques de facturations sur des équipements entre autres, ont fortement impacté notre résultat budgétaire qui s'annonce déficitaire sur l'année civile 2022. Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les tarifs sur cette olympiade, nous allons nous recentrer sur la recherche de nouvelles formes de subventions via des sponsoring et mécénats.



Enfin, avec le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024, cette saison sportive 2023-2024 s'annonce particulièrement chargée pour le handball : nous nous devons d'assurer le haut niveau et la haute performance pour soutenir nos athlètes lors des Jeux, et renforcer nos partenariats existants avec le monde professionnel. Le handball est un sport magnifique que nous nous devons de démontrer à toutes et tous à travers les compétitions sur toutes les catégories, les événementiels et autres manifestations, dans une ambiance saine et sereine.

Je tiens à assurer de ma reconnaissance les gestionnaires, les salariés, les bénévoles et toutes les personnes œuvrant pour cette passion qui nous unit aujourd'hui. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux membres du Bureau Directeur qui s'investissent, tout en étant loyaux et solidaires, pour soutenir la politique de la Ligue sur le plan fédéral.

Merci à vous.



## Approbation du rapport moral du Président de la Ligue



## Rapport des délibérations

Date assemblée : samedi 10 juin 2023

Lieu :

AG Ligue Grand Est Handball - 10/06/2023

### Approbation du Rapport Moral du Président

Adoptée

Date du vote : 10/06/2023 - 14h45

Mode de scrutin : Public

Votants : 150

Voix totales : 782

Non votés : 45

Voix exprimées : 731

Taux d'abstention : 0,8%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	726 Voix	99,32%
2 - Contre	5 Voix	0,68%
3 - Abstention	6 Voix	

**Vote – Le rapport moral du Président est adopté**

## Election complémentaire

M. Gérald Bruguera a été coopté en tant que Président de la commission des Finances de la Ligue par le conseil d'administration de la Ligue. Il a accepté cette mission.

**Vote à main levée – Le nouveau Président de la commission des Finances de la Ligue est M. Gérald Bruguera**

## Validation du rapport d'activité du Secrétaire général et des commissions de la Ligue

Présentation des nouveaux salariés :

- Euphémie Dartron-Gob, nouvelle CTF sur le site d'accession de Pont-à-Mousson
- Elise Somme, Chargée de développement du numérique à Tomblaine
- Eve Dhalmann, Chargée de développement ParaHandball à Tomblaine
- Delphine Guerelle, Comptable à Tomblaine
- Manon Nicoud, Chargée de communication à Tomblaine
- Mallory Marulier, assistante en communication à Tomblaine

**Approbation du rapport d'activité du secrétaire général et des commissions de la Ligue**

**Vote à main levée – Le rapport d'activité du Secrétaire général et des commissions sont adoptés.**



## Les Finances de la Ligue

La Trésorière prend la parole pour présenter les finances de la Ligue.  
Le compte de résultat 2022 est déficitaire de 95 950 euros

### Les comptes de résultat et le bilan financier 2022

Charges	Charges prévisionnelles 2022	Charges réelles 31/12/22	Produits	Produits prévisionnelles 2022	Produits réelles 31/12/22
60 - ACHATS	1 267 240 €	1 207 966 €	VENTES	2 155 000 €	1 963 097 €
61 - TRAVAUX FOURN. SERV. EXTER.	57 000 €	71 563 €	SUBVENTIONS	402 900 €	429 154 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	359 200 €	420 765 €	PRODUITS FINANCIERS	750 €	7 888 €
63 - IMPOTS ET TAXES	34 000 €	38 824 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	79 631 €
64 - FRAIS DE PERSONNEL	730 200 €	759 321 €	TRANSFERTS DE CHARGES	- €	25 577 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	83 010 €	83 380 €	BENEVOLAT	242 700 €	- €
66 - CHARGES FINANCIERES	- €	- €	PROJET ASSOCIATIF	- €	- €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	3 606 €	TOTAL VENTES	2 801 350 €	2 505 347 €
68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS	28 000 €	23 084 €			
BENEVOLAT	242 700 €	- €			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 801 350 €</b>	<b>2 601 297 €</b>			

**Déficit : 95 950 € au 31/12/2022**  
**Report du projet associatif de 88 530 €**

Nous observons des écarts sur les achats.

- Le bénévolat est à sortir du budget car il s'annule.
- Les CERFA sont établis pour les kilomètres pour les impôts.

Nous constatons une évolution des charges réalisées sur 2022 de 101% par rapport au prévisionnel 2022. Concernant les produits nous avons réalisé 97.9% de ce qui était prévu dans le prévisionnel 2022.

### Les comptes de résultat et le bilan financier 2022

Evolution des charges depuis 2017



101 % des charges réalisées par rapport au prévisionnel  
(2,8 M€ prévues pour 2,6 M€ réalisées)



## Les comptes de résultat et le bilan financier 2022

### Dépenses réelles de fonctionnement au 31/12/22



## Les comptes de résultat et le bilan financier 2022

### Evolution des ventes depuis 2017

97,9 % des ventes réalisées par rapport au prévisionnel (2,8 M€ prévues pour 2,5 M€ réalisées)



## Les comptes de résultat et le bilan financier 2022

VENTES  
91% soit 1 963 097 €  
(-191903€ par rapport à ce qui a été budgétisé.)

Ventes réelles au 31/12/22



Il y a 2 ans, nous avons mis en réserve pour anticiper un scénario déficitaire et aujourd'hui nous avons un rééquilibrage qui se concrétise avec en plus un décalage dû à des factures d'équipements de 2021 qui ont été payées en 2022 et des charges sur les PPF qui ont augmenté.



Bilan et compte de résultat – Extrait du rapport de l'expert-comptable édité le 22/06/2023

LIGUE GRAND EST HANDBALL		BILAN ACTIF				page 1	
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022		Présenté en Euros				Edité le 22/06/2023	
ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent		
	31/12/2022 (12 mois)				31/12/2021 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>							
Immobilisations incorporelles							
. Frais d'établissement							
. Frais de recherche et développement							
. Donations temporaires d'usufruit							
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		0	-0	0,00	-0	0,00	
. Fonds commercial							
. Autres immobilisations incorporelles							
. Immobilisations incorporelles en cours							
. Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
. Terrains							
. Constructions							
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	45 121	36 799	8 322	0,26	8 681	0,30	
. Autres immobilisations corporelles	113 364	96 551	16 813	0,52	13 435	0,46	
. Immobilisations corporelles en cours							
. Avances & acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
. Participations et Créances rattachées	15		15	0,00	15	0,00	
. Autres titres immobilisés							
. Prêts							
. Autres							
<b>TOTAL (I)</b>	<b>158 500</b>	<b>133 349</b>	<b>25 151</b>	<b>0,77</b>	<b>22 131</b>	<b>0,76</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>							
Stocks et en-cours	22 462		22 462	0,89	-300	-0,00	
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances							
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 314 184	7 364	1 306 820	40,13	1 621 604	55,82	
. Créances reçues par legs ou donations							
. Autres	310 554		310 554	9,54	70 153	2,41	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 235 987		1 235 987	37,95	1 022 065	35,18	
Charges constatées d'avance	355 812		355 812	10,93	169 417	5,83	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 238 998</b>	<b>7 364</b>	<b>3 231 634</b>	<b>99,23</b>	<b>2 882 939</b>	<b>99,24</b>	
Frais d'émission des emprunts (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion Actif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 397 498</b>	<b>140 713</b>	<b>3 256 785</b>	<b>100,00</b>	<b>2 905 070</b>	<b>100,00</b>	



LIGUE GRAND EST HANDBALL

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 22/06/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	428 077	13,14	428 077	14,74
. Réserves pour projet de l'entité	449 488	13,80	449 488	15,47
. Autres				
Report à nouveau	321 302	9,87	460 796	15,86
Excédent ou déficit de l'exercice	-95 950	-2,94	-139 494	-4,79
Situation nette (sous total)	1 102 917	33,87	1 198 867	41,27
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 102 917</b>	<b>33,87</b>	<b>1 198 867</b>	<b>41,27</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	50 000	1,54	50 000	1,72
Provisions pour charges	25 000	0,77	35 800	1,23
<b>TOTAL (III)</b>	<b>75 000</b>	<b>2,30</b>	<b>85 800</b>	<b>2,95</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 086	21,83	577 067	19,86
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	89 580	2,75	97 597	3,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	408 488	12,54	148 582	5,11
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	869 714	26,70	797 157	27,44
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 078 868</b>	<b>63,83</b>	<b>1 620 404</b>	<b>55,78</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 256 785</b>	<b>100,00</b>	<b>2 905 070</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

SAS LUNEVILLE COMPTABILITE



LIGUE GRAND EST HANDBALL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 22/06/2023

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>							
Cotisations							
Ventes de biens et services							
- Ventes de biens	936		1 324		-388		-29,30
- dont ventes de dons en nature							
- Ventes de prestations de services	1 962 161		1 501 889		460 272		30,65
- dont parrainages	111 245		11 550		99 695		863,16
Produits de tiers financeurs							
- Concours publics et subventions d'exploitation	429 154		499 696		-70 542		-14,11
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable							
- Ressources liées à la générosité du public							
- Dons manuels	6 720				6 720		N/S
- Mécénats							
- Legs, donations et assurances-vie							
- Contributions financières							
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	48 833		9 307		39 526		424,69
Utilisations des fonds dédiés							
Autres produits	147		306		-159		-51,95
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>2 447 951</b>		<b>2 012 521</b>		<b>435 430</b>		21,64
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>							
Achats de marchandises	3 664		2 784		880		31,61
Variations stocks	-14 464		300		-14 764		N/S
Autres achats et charges externes	1 711 094		1 331 211		379 883		28,54
Aides financières	66 178		88 160		-21 982		-24,92
Impôts, taxes et versements assimilés	38 824		33 139		5 685		17,16
Salaires et traitements	581 874		543 332		38 542		7,09
Charges sociales	177 447		65 063		112 384		172,73
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 084		21 648		1 436		6,63
Dotations aux provisions			50 000		-50 000		-100,00
Reports en fonds dédiés							
Autres charges	17 203		14 394		2 809		19,52
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>2 604 903</b>		<b>2 150 031</b>		<b>454 872</b>		-14,13
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-156 952</b>		<b>-137 510</b>		<b>-19 442</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés	1 021		414		607		146,62
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 021</b>		<b>414</b>		<b>607</b>		146,62
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
<b>Total des charges financières (IV)</b>							
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 021</b>		<b>414</b>		<b>607</b>		146,62

SAS LUNEVILLE COMPTABILITE



LIGUE GRAND EST HANDBALL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 22/06/2023

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>	<b>-155 931</b>	<b>-137 097</b>	<b>-18 834</b>	-13,73
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	75 089		75 089	N/S
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels ( V )</b>	<b>75 089</b>		<b>75 089</b>	N/S
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	11 746	2 398	9 348	389,82
Sur opérations en capital	3 362		3 362	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles ( VI )</b>	<b>15 108</b>	<b>2 398</b>	<b>12 710</b>	530,03
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>59 981</b>	<b>-2 398</b>	<b>62 379</b>	N/S
Participation des salariés aux résultats ( VII )				
Impôts sur les bénéfices ( VIII )				
Total des produits ( I + III + V )	2 524 060	2 012 935	511 125	25,39
Total des charges ( II + IV + VI + VII + VIII )	2 620 010	2 152 429	467 581	21,72
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-95 950</b>	<b>-139 494</b>	<b>43 544</b>	31,22
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

SAS LUNEVILLE COMPTABILITE



## Lecture du rapport du Commissaire aux comptes

**BARTHOLDI**

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'Assemblée Générale Ordinaire  
statuant sur les comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2022

de l'association

*LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL*

Maison Régionale des Sports  
13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

SIREN : 311 961 999  
APE : 9312 Z

A l'assemblée Générale de l'association *LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL*

#### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 1<sup>er</sup> juillet 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association *LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL* relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

Cabinet **BARTHOLDI**  
19, rue du Maréchal Foch  
67 190 - MUTZIG

Société à responsabilité limitée d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes au capital de 25 000 Euros  
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Alsace  
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar  
RCS SAVERNE B 394 863 070 – NAF 741 C – TVA Intracommunautaire FR02394863070

E-mail : bartholdi@experts-comptables.net  
Téléphone : 03.88.47.84.47  
Fax : 03.88.47.84.46



## FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

## OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Absence de chiffrage des prestations en nature relatives au bénévolat.
- La présence de litiges toujours en cours au 31/12/2022 qui ont fait l'objet d'une provision à hauteur de 50 K€, inchangée par rapport à l'an passé.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Et en particulier sur l'enregistrement des subventions et leur utilisation conformément à leur objet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations adressées aux membres de l'Assemblée Générale.



#### RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.*

#### RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

- ✓ Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport qui en fait partie intégrante.

Fait à Mutzig, le 31 mai 2023

*Le commissaire aux comptes*  
**Cabinet BARTHOLDI sàrl**  
Philippe BURCKLÉ



**BARTHOLDI** 

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

à l'Assemblée Générale Ordinaire  
statuant sur les comptes de l'exercice  
clos le **31 décembre 2022**

de l'association

*LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL*

Maison des Sports  
13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

SIREN : 311 961 999  
APE : 9312 Z

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Cabinet **BARTHOLDI**  
19, rue du Maréchal Foch  
67 190 - MUTZIG

Société à responsabilité limitée d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes au capital de 25 000 euros  
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Alsace  
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar  
RCS SAVERNE B 394 863 070 – NAF 741 C – TVA Intracommunautaire FR02394863070

E-mail : [bartholdi@experts-comptables.net](mailto:bartholdi@experts-comptables.net)  
Téléphone : 03.88.47.84.47  
Fax : 03.88.47.84.46



Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Mutzig, le 31 mai 2023

*Le commissaire aux comptes*  
**Cabinet BARTHOLDI sàrl**  
*Philippe BURCKLÉ*

**La parole est donnée à M. Burcklé le commissaire aux comptes.**

Il rappelle les éléments de la loi et la mission qui est la sienne et celle de son cabinet qui est d'éclairer et de donner un avis sur les comptes de la Ligue grand est de Handball.

Il certifie que les comptes annuels aux regards des règles et principes comptables français sont réguliers, sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercices écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercices professionnels applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés pour ces contrôles sont suffisants et appropriés pour le rapport que je viens de vous délivrer.

**Vote à main levée – Le rapport est adopté.**



## Affectation du résultat

Mme Christiane Duteurtre prend la parole.

Elle propose d'affecter le résultat négatif de 95 950 € au compte de report à nouveau.

**Vote à mains levée** – L'affectation du résultat au compte de report à nouveau est adopté.

## Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

M. Jean-Marie Noel prend la parole.

Le mandat prenant fin avec ce dernier exercice, il propose de reconduire pour les fonctions de commissaires aux comptes de la Ligue Grand Est de Handball, le cabinet Bartholdi.

**Vote à mains levée** – Le renouvellement du mandat avec le cabinet Bartholdi est adopté.

## Résultat exceptionnel

### METZ HANDBALL

25<sup>E</sup> TITRE DE CHAMPIONNES DE FRANCE



### L'ATH HANDBALL

PROMUE EN LIGUE BUTAGAZ ENERGIE



### L'ASPTT MULHOUSE RIXHEIM

PROMU EN PROLIGUE



### THIONVILLE

PROMU NATIONALE 1





## PAYS HAUT HANDBALL PROMU NATIONALE 2



## ENT EPERNAY FOLSCHVILLER MASEVAUX CHAMPIONS U18 MASCULIN



## ENT MULHOUSE ACADÉMIE U18 2 CHAMPIONS U18 ÉLITE MASCULIN



## SÉLESTAT CHAMPIONS U15 ÉLITE MASCULIN

## SÉLESTAT U15 2 CHAMPIONS U15 EXCELLENCE MASCULIN



## TAISSY CHAMPIONNES NATIONALE 3 FÉMININE TERRITORIALE



## HOMÉCOURT CHAMPIONS PRÉNATIONALE MASCULIN



## HAND SEDAN ARDENNES CHAMPIONNES PRÉNATIONALE FÉMININE



## ST BRICE COURCELLES 2 NANCY HB 3 BURNHAUPT CHAMPIONS EXCELLENCE MASCULIN



## CHAMPIONS HONNEUR MASCULIN

EPERNAY 2

BASSIN MUSSIPONTAIN HANDBALL

LUNÉVILLE

MARCKOLSHEIM 2

DAMBACH LA VILLE

FOLSCHVILLER 2



## DUDELANGE SARREBOURG CHAMPIONNES U18 FÉMININE



## ARGONNE MEUSE VAL DE MODER ENT STRASBOURG – SCHILTIGHEIM – HOENHEIM CHAMPIONNES U16 FÉMININE





## Récompenses individuelles

**M. Claude Schmitt :** M. Roland Bohn prend la parole, « Claude Schmitt, je pense que les clubs Bas-Rhinois et Haut-Rhinois le connaissent très bien. C'est un jeune dirigeant de Sélestat, qui a grandi au sein du club de Sélestat et qui est aujourd'hui encore fidèle à ce club. Il a longtemps véhiculé les joueurs de Sélestat avec sa compagnie « Schmitt ». Félicitations à toi Claude ! »

**M. Jean-Claude Ohnet :** M. Roland Bohn prend la parole, « Jean-Claude, fait partie du club de Sélestat depuis 44 ans. C'est un dirigeant toujours fidèle. Un homme à tout faire qui répond toujours présent pour ceux qui ne le connaissent pas. On lui souhaite de rester aux moins 40 ans encore au club de Sélestat. Toutes mes félicitations.

**M. Franck Guilbert :** M. Roland Bohn prend la parole, « Franck pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est un dirigeant du club de Reichstett. Il a une fille qui a joué à haut-niveau dans le club de Reichstett, avec le comité Bas-Rhin. Il est parti pour suivre sa fille à l'ASPTT et répond toujours présent pour faire notamment la table de marque. Un homme indispensable au club de l'ASPTT. Félicitations à toi aussi.

**M. Pierre Paterour :** M. Régis Saguet prend la parole « Alors le suivant, je crois qu'il n'a jamais joué au hand. Il n'a jamais joué au hand, mais il est tellement impliqué dans le hand depuis longtemps qu'il fait partie du paysage. Enseignant, très proche de tous ces enfants, il les éduque depuis très longtemps des moins de 9 au moins de 12, mais aussi les féminines avec lesquelles il est très proche, puisqu'il a contribué au développement de l'équipe féminine du club. Les filles le lui rendent bien d'ailleurs puisqu'elles s'investissent aujourd'hui beaucoup dans le club. Il est aussi investi dans le comité de la Marne, en prenant en charge aujourd'hui encore l'organisation des compétitions. Félicitations à Pierre Paterour

**M. Alain Faivre :** M. Claude Bourzeix prend la parole, « Il est du club d'Euville. Je l'ai toujours connu dans ce club, il est l'homme à tout faire dans ce club, joueur, arbitre, dirigeant, et entraîneur donc voilà. Il fait vivre Euville qui est un petit club à côté de COMMERCY qui je le souhaite continuera de vivre encore longtemps. Merci à toi et félicitations !

**M. Patrick Zanquetta :** M. Jean-Marie Noel prend la parole, « Je voudrais dire un petit concernant Patrick Zanquetta qui a reçu la médaille de bronze de la FFHB. C'est un dirigeant du club de St Dié pendant une éternité, il a été Président du Comité des Vosges. Il donne toujours beaucoup de son temps et notamment dans le cadre de l'organisation du tour national des Interligues. Je voulais vous le présenter et le remercier pour tout ce qu'il a fait. Merci Patrick.

**M. Patrick Clément :** M. Claude Bompard prend la parole : « Le prochain est un Président de Comité, qui est depuis très longtemps dans le handball. Il est attaché à son club depuis toujours et qui devrait arrêter prochainement la présidence de son comité. Patrick si tu peux venir récupérer la médaille de bronze de la FFHB. » M. Jean-Marie Noel prend la parole, « vous avez remarqué, il ne tient pas en place, et quand il est dans le handball, c'est pareil, il a des idées en permanence, ça fuse dans tous les sens. C'est quelqu'un qui consacre beaucoup de temps au Handball ainsi qu'à son club qui a consacré beaucoup de temps à son club de Porcelette. Il fait preuve de beaucoup d'humour dans le cadre des réunions que l'on organise, c'est un vrai boute-en-train. Merci Patrick pour tout ce que tu as fait pour le Handball, c'est un plaisir de travailler avec toi.



**Mme Christine Hamann** : M. Jean-Marie Noel prend la parole, « Maintenant, nous allons faire une ovation à Madame Christine Hamann. Ce n'était pas prévu et elle en est très surprise. Je laisse la parole à M. Roland Bohn ».

M. Roland Bohn prend la parole, « Donc Christine vous la connaissez, c'est une grande dame, mais qui a malheureusement des problèmes de santé qui l'ont diminuée. Elle est toujours efficace, ancienne dirigeante du club de Hoenheim puis de Reichstett. Elle est membre du Comité du Bas-Rhin de Handball depuis de longues années. Elle est aussi présidente de la commission des récompenses de la Ligue du Grand Est. Félicitations Christine pour ton travail, nous comptons sur toi pour les prochaines années encore.

## Principales modifications règlementaires

Mme Valérie Parisy prend la parole.

Elle fait la présentation des nouveautés aux niveaux des licences :

- Mise à jour des informations clubs
- Dans la catégorie tarif mettre la part club uniquement
- Organe de structure (Président, Trésorier, Secrétaire générale)
- Indiquer les emplois

Toutes les informations sont sur le site de la Ligue, il y a des tutoriels réalisés par nos salariés. Concernant les licences, dans le cas d'un renouvellement sans changement de document avec signature électronique lorsque le club validera la licence sera qualifié automatiquement.

Dans le cas d'un renouvellement avec modification de pièces, c'est la Ligue qui qualifiera la licence. Attention, c'est le club qui est responsable de la vérification des pièces.

Il n'y a plus besoin de titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

Concernant les arbitres, il faut prendre une licence « joueur compétitive » pour avoir le statut d'arbitre. La licence loisir n'est plus possible.

Concernant l'attestation d'honorabilité, « mettre la phrase FFHB », attention au type de dirigeant lorsque vous renseignez la licence de la personne.

Pour toute personne qui n'a pas l'honorabilité et qui a une fonction d'encadrant ou d'officiel, le club pourra être sanctionné. Là encore, c'est le club qui est responsable.

Concernant les mutations, la période officielle revient à la normale, soit du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet.

Pour les mutations hors périodes, un lien sera envoyé lors de la demande de mutation au club d'origine, celui-ci devra répondre par oui ou non. Si celui-ci ne répond pas la mutation, est effective le à partir du 8<sup>e</sup> jour et elle passera en qualification.

Tout est détaillé dans la **note d'intersaison** que vous avez reçue dans vos boîtes mails clubs. Cela apparaît aussi sur Gesthand et vous pourrez aussi retrouver les tutoriels sur le site de la Ligue.

Concernant la CMCD nationale, il y a des changements :

- Le volet école d'arbitrage s'appelle dorénavant le volet arbitrage
- Dans le volet arbitrages il y a 2 arbitres nécessaires
- Les JA doivent avoir réalisé au minimum 7 arbitrages pour compter.



## Vœu

### Vœu de la CTA

**Constat :** augmentation du nombre de désistements de dernière minute non justifiés de la part d'arbitres

### Objectifs :

- Lutter contre cette pratique qui ajoute une contrainte supplémentaire aux clubs concernés par la rencontre.
- Responsabiliser les arbitres auprès de leur club et de leur désignation.

La **1ère absence non justifiée** fera l'objet d'un avertissement à l'arbitre avec notification au club pour lequel il est comptabilisé dans la CMCD (club de référence).

La **2ème absence non justifiée** fera l'objet d'une augmentation de deux arbitrages pour être comptabilisée dans la CMCD du club pour lequel il est comptabilisé (de 11 à 13 pour un JA et de 5 à 7 pour un JAJ) avec notification à son club de référence et la commission « Statuts et Règlements ».

La **3ème absence non justifiée** fera l'objet d'une nouvelle augmentation de deux arbitrages pour être comptabilisée dans la CMCD du club pour lequel il est comptabilisé (de 13 à 15 pour un JA et de 7 à 9 pour un JAJ) et une amende du montant de l'indemnité de la rencontre non sifflée sera imputée à son club de référence (notification à son club de référence, à la commission « Statuts et Règlements » et à la trésorière)

Au-delà de la **3ème absence non justifiée**, l'amende sera imputée dans les conditions ci-dessus.



## Rapport des délibérations

Date assemblée : samedi 10 juin 2023

Lieu :

AG Ligue Grand Est Handball - 10/06/2023

### Voeux de la Commission Territoriale d'Arbitrage

Adoptée

Date du vote : 10/06/2023 - 16h32

Mode de scrutin : Public

Votants : 149

Voix totales : 778

Non votés : 53

Voix exprimées : 623

Taux d'abstention : 13,1%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	378 Voix	60,67%
2 - Contre	245 Voix	39,33%
3 - Abstention	102 Voix	

**Vote - Le vœu de la CTA est adopté.**



## Le budget Prévisionnel 2023

Comptes		PREVISIONNEL CHARGES 2023
	<b>60 - ACHATS</b>	
	VARIATION STOCK	0,00
602	MATIERES CONSOMMABLES	0,00
604	AFFILIATIONS	0,00
604	LICENCES	0,00
604	MUTATIONS	0,00
604	FRAIS ORGANISATION EVENEMENT	0,00
604	ENGAGEMENT COUPE DE France	0,00
604	INDEMNITES ARBITRAGES	0,00
604	INDEMNITES SUIVIS ARBITRAGES	7 500,00
604	INDEMNITES DELEGUES	0,00
604	ACHATS PRESTATIONS SERVICES/KINE	20 000,00
604	TOURNOI	2 400,00
604	AUTRES ACHATS EQUIPEMENTS ET PETITS MATERIELS	42 500,00
604	PRESTATIONS SERVICES/ACHATS	0,00
605	ACHATS MATERIELS EQUIPEMENTS ET	700,00
606	FOURNITURES ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	3 200,00
606	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 600,00
606	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 050,00
607	ACHAT FOURNITURES SPORTIVES	3 350,00
609	RABAIS REMISES ET RISTOURNES SUR ACHATS	0,00
	<b>61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER</b>	
611	GESTION CREPS	0,00
611	GESTION ITFE	0,00
613	LOCATION IMMOBILIERE	10 500,00
613	LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	0,00



613	LOCATION SALLES SPORTS ET GESTION CREPS	9 100,00
613	LOCATION SALLE DE REUNION	5 100,00
613	LOCATION MATERIEL DIVERS	5 900,00
613	LOCATION VEHICULES	8 700,00
615	ENTRETIEN ET REPARATION	2 500,00
615	MAINTENANCE INFORMATIQUE	7 000,00
616	ASSURANCE	700,00
618	DOCUMENTATIONS/FORMATION	3 000,00
	<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	
621	PERSONNEL MAD	51 000,00
621	HONORAIRES KINE PPF Masculin et FEMININ	0,00
622	HONORAIRES COMPTABLE ET COMMISSAIRE	15 500,00
622	INDEMINITES FORMATION	16 500,00
622	INDEMINITES ENTRAINEURS	5 500,00
622	INDEMINITES DIVERSES	0,00
622	SUVIS MEDICAUX POLES Masculin et Féminin	21 500,00
623	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00
623	ACTIONS DE PROMOTIONS	56 000,00
623	RECOMPENSES	37 700,00
623	CATALOGUES ET IMPRIMES	0,00
625	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	71 355,00
625	DEPLACEMENTS PPF Masculin et Féminin	20 500,00
625	RESTAURATIONS ET HEBERGEMENTS	55 230,00
625	RESTAURATIONS ET HEBERGEMENTS PPF Masculin et Féminin	27 500,00
625	RECEPTIONS	3 500,00
626	TELEPHONE	6 635,00
626	INTERNET	1 600,00
626	FRAIS PTT	400,00
627	SERVICES BANCAIRES	3 000,00
628	COTISATIONS	3 000,00
628	FRAIS DE FORMATION PERSONNELS ET BENEVOLES	0,00
	<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>	



631	TAXES SALAIRES	30 000,00
631	FORMATION CONTINUE	10 140,00
635	DROITS ENREGISTREMENTS	0,00
	<b>64 - FRAIS DE PERSONNEL</b>	
641	SALAIRES	597 500,00
645	CHARGES SOCIALES	182 750,00
647	MEDECINE DU TRAVAIL	2 590,00
	<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	
651	PART LGE A LA FFHB	0,00
651	REDEVANCES BREVETS, LICENCES	9 400,00
657	PART LGE SERVICE AUX CLUBS	10 000,00
657	PART LGE AUX PPF Masculin et Féminin	0,00
657	PART LGE AUX COMITES PAC DEVELOPPEMENT	50 000,00
657	PARTICIPATION UNSS	0,00
657	AIDES AUX FAMILLES	8 000,00
658	CHARGES DIVERS	0,00
	<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
672	CHARGES EXERCICES ANTERIEURS	0,00
	<b>68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS</b>	
	DOTATION AUX PROVISIONS INDEMNITES FIN CARRIERE	0,00
681	DOTATION AUX AMORTISSEMENT	22 000,00
681	DOTATION DEPRECIATION STOCKS	0,00
681	DOTATIONS CREANCES	0,00
86	Bénévolat	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 460 600,00</b>



Comptes		PREVISIONNEL PRODUITS 2023
	<b>VENTES</b>	
706	REAFFILIATION ET DROITS ADMINISTRATIFS	82 000,00
706	LICENCES	550 000,00
706	MUTATION	150 000,00
706	APPEL FOND ARBITRAGE	0,00
706	APPEL DE FOND ITFE	49 000,00
706	ENGAGEMENT CHAMPIONNATS	65 000,00
706	REMB FFHB COMPETITIONS INTERLIGUES	0,00
706	REMB FFHB COMPETITIONS POLES	0,00
706	PARTICIPATION COUPE REGIONALE	0,00
706	PARTICIPATION COUPE REGIONALE	0,00
706	PARTICIPATION CHALLENGE	0,00
706	ENGAGEMENT COUPE DE France	0,00
706	PARTICIPATION FORMATION	100 000,00
706	PARTICIPATION PPF EXCELLENCE ET ACCESSION MASCULIN	20 000,00
706	PARTICIPATION PPF EXCELLENCE ET ACCESSION FEMININ	21 000,00
706	AMENDES COC	0,00
706	AMENDES DISCIPLINE	0,00
706	PRESTATIONS DIVERSES	0,00
707	VENTES DIVERSES	1 000,00
708	BILLETERIE	0,00
708	MISE DISPOSITION PERSONNEL	28 000,00
	<b>SUBVENTIONS</b>	



741	ANS	143 600,00
741	CONSEIL GENRAL MOSELLE	7 000,00
741	CONSEIL DEPARTEMENTAL BAS RHIN	0,00
741	CONSEIL REGIONAL	76 500,00
741	FFHB ANS	0,00
741	FFHB CTI	150 000,00
748	SUBVENTIONS DIVERSES	0,00
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	7 500,00
75	AJUSTEMENT COMPTES	0,00
76	INTERETS	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	0,00
77	PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	0,00
78	REPRISE PROVISIONS STOCKS	0,00
78	REPRISE PROVISIONS CREANCES	0,00
	REPRISE PROVISIONS	0,00
	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	
79	TRANSFERTS DE CHARGES	10 000,00
	FONDS PROPRES LIGUE	0,00
	RESERVE PROJET ASSOCIATIF	0,00
87	Bénévolat	0,00
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 460 600,00</b>



## Les Tarifs 2023-2024

### TARIFS LGEHB 2023 2024

#### TARIFS ADMINISTRATIFS

#### TARIFS AFFILIATIONS

	Part FFHB
Réaffiliation tous niveaux	65,00 €
Abonnements Hand Mag	65,00 €
Abonnements Approches du Hand	46,00 €
Droits Administratifs	Part Ligue
National	500,00 €
Régional	500,00 €
Départemental	200,00 €

#### AIDE A LA CREATION NOUVEAU CLUB

Aide au titre de la 1ère saison (article 16.1.3 des Rg) 1 300,00 €

#### Autres TARIFS LGEHB

Tarifs Réunions	Repas *	30,00 €
	Nuitée seule*	75,00 €
	Nuitée avec petit déjeuner*	90,00 €
	KM individuel	0,35 €
	KM co-voiturage	0,45 €

\* Justificatifs à joindre aux notes de frais

	Contribution Maison du Handball			Part fédérale			Assurance RC			Assurance IA			Total FFHB			Part Ligue GE			Total		
	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2021 2022	2022 2023	2023 2024
<b>Compétitive</b>																					
+ 16 ans	6,00	6,00	6,00	23,75	24,72	25,52	1,17	1,64	1,64	2,08	2,64	2,64	33,00	35,00	35,80	20,00	20,00	20,00	53,00	55,00	55,80
12/16 ans	6,00	6,00	6,00	13,75	14,26	14,71	0,45	0,72	0,72	0,80	1,02	1,02	21,00	22,00	22,45	18,00	18,00	18,00	39,00	40,00	40,45
- 12 ans	6,00	6,00	6,00	9,60	9,84	10,14	0,17	0,37	0,37	0,23	0,29	0,29	16,00	16,50	16,80	12,00	12,00	12,00	28,00	28,50	28,80
Blanche joueur	6,00	6,00	6,00	23,75	24,72	25,52	1,17	1,64	1,64	2,08	2,64	2,64	33,00	35,00	35,80	20,00	20,00	20,00	53,00	55,00	55,80
Indépendant			6,00			25,52			1,64			2,64			35,80			20,00			55,80
International	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,17	0,00	1,64	2,08	0,00	2,64	3,25	0,00	4,28				3,25	0,00	4,28
Corpo	6,00	6,00	6,00	17,75	18,22	18,77	1,17	1,64	1,64	2,08	2,64	2,64	27,00	28,50	29,05	10,00	10,00	10,00	37,00	38,50	39,05
<b>Non compétitive</b>																					
Loisir +16ans	6,00	6,00	6,00	17,00	17,54	18,09	1,14	1,60	1,60	1,86	2,36	2,36	26,00	27,50	28,05	15,00	15,00	15,00	41,00	0,00	43,05
Handfit	6,00	6,00	6,00	17,00	17,54	18,09	1,14	1,60	1,60	1,86	2,36	2,36	26,00	27,50	28,05	10,00	10,00	10,00	36,00	42,50	38,05
Handensemble	6,00	6,00	6,00	5,90	5,95	6,15	0,40	0,66	0,66	0,70	0,89	0,89	13,00	13,50	13,70	10,00	10,00	10,00	23,00	37,50	23,70
Baby hand	6,00	6,00	6,00	9,60	9,84	10,14	0,17	0,37	0,37	0,23	0,26	0,29	16,00	16,47	16,80	12,00	12,00	12,00	28,00	23,50	28,80
<b>Licence dirigeant</b>																					
Dirigeant	6,00	6,00	6,00	10,80	11,33	11,73	0,42	0,68	0,68	0,78	0,99	0,99	18,00	19,00	19,40	10,00	10,00	10,00	28,00	29,00	29,40
Blanche dirigeant	6,00	6,00	6,00	10,80	11,33	11,73	0,42	0,68	0,68	0,78	0,99	0,99	18,00	19,00	19,40	10,00	10,00	10,00	28,00	29,00	29,40
Licence évènementielle*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,06	0,06	0,10	0,13	0,13	0,15	0,19	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\*A la charge de la Fédération Française de Handball

+ 16ans				90,00	90,00	90,00							90,00	90,00	90,00	120	120	120	210	210	210
Jeunes (13 à 16 ans inclus)				54,00	54,00	54,00							54,00	54,00	54,00	95	95	95	149	149	149
Jeunes (-13 ans) et Dirigeant				0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\*Justificatifs à joindre aux notes de frais



**TARIFS ENGAGEMENTS**

ENGAGEMENT EN COMPÉTITIONS OFFICIELLES	Part FFHB	Part Ligue	Part Ligue	Part Ligue	Part Ligue
		2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
PNM	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
PNF/N3TF	0,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
EXC M	0,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
EXC F	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
HON M	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
-18 M (sur saison)	0,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €
-18 M (par phase)	0,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
-18 F (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
-18 F (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
-15 M (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
-15 M (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
-15 F (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
-15 F (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
-13 M (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
-13 M (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
-13 F (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
-13 F (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
COUPES OU CHALLENGES SENIORS NATIONAUX	0,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
COUPES SENIORS REGIONAUX	0,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
COUPES -18	0,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
COUPES -15	0,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
COUPES -13	0,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €



TARIFS DES FORMATIONS

		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		LGEHB	LGEHB	LGEHB	LGEHB	LGEHB
Nouvelles pratiques	Cotisation ITFE	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	200,00 €
	Formation Babyhand / Premiers pas (bénévoles)	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €*	200,00 €*
	Formation Babyhand / Premiers pas (salarié)	420,00 €	420,00 €	420,00 €	600,00 €*	600,00 €*
	Formation Hand Fit (bénévole)	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €*	200,00 €*
	Formation Hand Fit (salarié)	420,00 €	420,00 €	420,00 €	600,00 €*	600,00 €*
	Formation Hand Ensemble (bénévole)	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €*	200,00 €*
	Formation Hand Ensemble (salarié)	420,00 €	420,00 €	420,00 €	600,00 €*	600,00 €*
	Animateur M9/M11 et hand à 4 (bénévole)	150,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €*	200,00 €*
Animateur M9/M11 et hand à 4 (salarié)	420,00 €	420,00 €	420,00 €	600,00 €*	600,00 €*	
Technicien	Certificat 1 - contribuer à l'animation sportive de la structure Accompagnateur d'équipe	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	150,00 €
	Entraîneur jeunes T4 (niveau 1) (bénévole)	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €*	300,00 €*
	Entraîneur jeunes T4 (niveau 1) (salarié)	670,00 €	670,00 €	670,00 €	1 080,00 €*	1 080,00 €*
	Entraîneur adultes niveau 1 (bénévole)	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €*	300,00 €*
	Entraîneur adultes niveau 1 (salarié)	670,00 €	670,00 €	670,00 €	1 080,00 €*	1 080,00 €*
	Former des jeunes T5 (niveau 2) (bénévole)	480,00 €	480,00 €	480,00 €	480,00 €*	580,00 €*
	Former des jeunes T5 (niveau 2) (salarié)	960,00 €	960,00 €	960,00 €	1 500,00 €*	1 500,00 €*
	Performer avec des adultes T5 (niveau 2) (bénévole)	480,00 €	480,00 €	480,00 €	480,00 €*	580,00 €*
Performer avec des adultes T5 (niveau 2) (salarié)	960,00 €	960,00 €	960,00 €	1 500,00 €*	1 500,00 €*	
Autres formations	Former des gardien(ne)s de but (bénévole)	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €*	200,00 €*
	Former des gardien(ne)s de but (salarié)	250,00 €	250,00 €	250,00 €	360,00 €*	360,00 €*
	Performer avec ses gardien(ne)s de but (bénévole)				150,00 €*	200,00 €*
	Performer avec ses gardien(ne)s de but (salarié)				360,00 €*	360,00 €*
	Animateur de formation (bénévole)				150,00 €*	250,00 €*
	Animateur de formation (salarié)				480,00 €*	480,00 €*
Contribuer au fonctionnement de la structure (visio)				100,00 €	0,00 €	



	Préparation physique du handballeur : performer avec des adultes				150,00 €* 200,00 €* 150,00 €* 200,00 €* 360,00 €* 360,00 €* 20,00 € 20,00 € 20,00 € 20,00 € 30,00 €
	Préparation physique du handballeur : formation des jeunes (bénévoles)				150,00 €* 200,00 €* 360,00 €* 360,00 €* 20,00 € 20,00 € 20,00 € 20,00 € 30,00 €
	Préparation physique du handballeur : formation des jeunes (salariés)				150,00 €* 200,00 €* 360,00 €* 360,00 €* 20,00 € 20,00 € 20,00 € 20,00 € 30,00 €
	Coach de p'tits champions (repas du midi)	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 € 30,00 €
	Ecole Grand Est des entraineurs (bénévole)	210,00 €	0,00 €	210,00 €	220,00 € Supprimé
	Ecole Grand Est des entraineurs (salarié)	380,00 €	0,00 €	380,00 €	290,00 € 290,00 €
Arbitrage	Animateur Ecole d'Arbitrage	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 € 200,00 €
	Juge accompagnateur Ecole d'Arbitrage	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 € 60,00 €
	Accompagnateur territorial/Juge Superviseurs	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 € 250,00 €
	Officiel table de marque		0,00 €	0,00 €	30,00 € 50,00 €
	Recyclage diplôme Accompagnateur Ecole Arbitrage				Gratuit
	Recyclage diplôme Animateur Ecole Arbitrage				50,00 € 50,00 €
	Recyclage diplôme Accompagnateur Territorial				Gratuit
	KM individuel	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,35 € 0,35 €
	KM co-voiturage	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,45 € 0,45 €

Demande de dérogation Entrée en formation Entraîneur Jeunes ou Adultes Niveau 1 = 30€

Demande de certification hors cursus de formation = 100€

\* Frais logistiques = 50€



INDEMNITES D'ARBITRAGE

		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		LGEHB	LGEHB	LGEHB	LGEHB	LGEHB
INDEMNITES D'ARBITRAGE	PNM	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
	N3FT	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
	PNF	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
	EXC M	35,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €
	EXC F	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	Supprimé
	HON M	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
	-18 M région			30,00 €	30,00 €	30,00 €
	-18 F région			30,00 €	30,00 €	30,00 €
	-16 F région				21,00 €	21,00 €
	-15 M région			21,00 €	21,00 €	21,00 €
	-15 F région			21,00 €	21,00 €	21,00 €
	-13 M région			18,00 €	15,00 €	15,00 €
	-13 F région			18,00 €	15,00 €	15,00 €
	D1 M	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
	D1 F	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
	D2 M	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
	D2 F	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
	D3 M	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €
	D3 F	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €
	D4 M	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €
	D5 M	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €
	-18 M inter dép	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
	-18 F inter dép	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
	-15 M inter dép	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
-15 F inter dép	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	
-13 M inter dép	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	
-13 F inter dép	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	



-11 M inter dép	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €
-11 F inter dép	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €
MATCHS AMICAUX SENIORS		30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
TOURNOIS SENIORS 1/2j			20,00 €	20,00 €	20,00 €
TOURNOIS SENIORS 1j		40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
KM individuel*	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,35 €	0,35 €
KM co-voiturage*	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,45 €	0,45 €

\*+ Justificatif de frais de péage

#### INDEMNITES DE FORMATION CTA et ITFE

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	LGEHB	LGEHB	LGEHB	LGEHB	LGEHB
Tutorat	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Suivi JA ou JAJ Accompagnement	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Suivi JA ou JAJ Evaluation	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Accompagnateur JAJ (ou JA) sur moins 15 et moins 13				20,00 €	20,00 €
1/2 journée de formation (4h) ou certification	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
1 journée de formation (8h)	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
heure de formation (distanciel ou présentiel)				10,00 €	10,00 €
Certification suivi pédagogique en club : T5/T4 entrainer jeunes et adultes / acc Territorial / Animateur de formation				40,00 €	40,00 €
Autres certifications ITFE				15,00 €	15,00 €
KM individuel*	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,35 €	0,35 €
KM co-voiturage*	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,45 €	0,45 €

#### AMENDES COC

Tarifs FFHB guide financier 2023-2024



## AMENDES DISCIPLINES

Tarifs FFHB guide financier 2023-2024

### Les partenaires de la Ligue Grand Est de Handball



### Liste des annexes :

- Annexe 1 : Document préparatoire de l'AG (Lien Hypertexte)
- Annexe 2 : Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> Assemblée Générale (Lien Hypertexte)
- Annexe 3 : Grilles des Tarifs 2023-2024 (Lien Hypertexte)
- Annexe 4 : Rapports du Commissaire aux comptes 2023 (Lien Hypertexte)